



COMMUNIQUE DE PRESSE — 11.03.10



L'ADEME RETIENT 5 PROJETS DE RECHERCHE POUR DES SYSTEMES DE PRODUCTION D'EAU CHAUDE SANITAIRE PERFORMANTS

L'eau chaude sanitaire peut représenter jusqu'à 25% de la consommation énergétique d'un logement, voire devenir le premier poste de consommation dans un bâtiment basse consommation. Dans le cadre du Programme national de Recherche et d'Expérimentation sur l'Énergie dans le Bâtiment (PREBAT), l'ADEME a lancé le 31 août 2009 un appel à projets pour un Programme d'Actions Concertées en Technologies de l'Énergie (PACTE)* sur l'eau chaude sanitaire. Parmi les 22 propositions reçues, 5 projets ont été retenus pour un montant d'aide totale de 6 à 8 millions d'euros.

Ces travaux de recherche devraient permettre l'apparition sur le marché, d'ici 3 à 4 ans, d'offres innovantes et performantes d'équipements en eau chaude sanitaire, pour les logements collectifs et individuels, aux coûts du marché actuel. Ils participent ainsi à l'atteinte des objectifs du Grenelle Environnement de réduction des consommations énergétiques et des émissions de gaz à effet de serre des bâtiments.

Un programme national pour répondre au défi de l'eau chaude sanitaire dans le bâtiment

À l'heure où le bâtiment représente plus de 43% de la consommation énergétique nationale et l'offre de bâtiments à faible consommation énergétique se multiplie, l'eau chaude sanitaire (ECS) est devenue un véritable enjeu pour diminuer la consommation énergétique des logements.

Afin de lever les verrous technologiques qui freinent le développement de systèmes de production d'eau chaude sanitaire performants et économes en énergie, l'ADEME a lancé, le 31 août 2009, un appel à projets concernant le marché résidentiel (collectif et individuel). Deux axes de recherche ont été définis : des solutions propres aux logements neufs et des solutions de substitution aux équipements existants à coûts maîtrisés.

Cinq projets lauréats pour améliorer l'efficacité énergétique de l'Eau Chaude Sanitaire

Sur les 22 projets proposés, 5 ont été retenus par un comité de sélection composé d'une vingtaine d'experts institutionnels, professionnels et scientifiques :

- **SCE-ECS** (Synergie Confort Énergie pour l'Eau Chaude Sanitaire)

Projet coordonné par GDF SUEZ /CRIGEN, partenaires : Cardonnel Ingénierie, GDF SUEZ / CIRSEE, COFELY, PROFLUID, CAPEB, COMAP, KME France, SALMSON, ITRON, SAUTER REGULATION, SOLENOVE ENERGIE, VAILLANT SAUNIER DUVAL, VIESSMANN, FRANCE AIR, ROBUR.

Solutions techniques développées :

Solutions globales étudiant à la fois les besoins, l'émission, les distributions (mutualisation réseau chauffage/ECS), les générations performantes à partir de sources renouvelables (pompe à chaleur gaz, solaire thermique, etc.), la récupération d'énergie, la régulation, la qualité d'eau, la mise en œuvre et la maintenance.

Secteur concerné : bâtiments collectifs (neuf et existant) et maisons individuelles (neuf et existant)

www.ademe.fr

Relations presse ADEME – Mélanie Hopital (01 49 09 27 47)/ Anne-Laure Bellon (01 49 09 27 93)
melanie.hopital@tbwa-corporate.com / anne-laure.bellon@tbwa-corporate.com

- **SCHEFF** (Solaire Collectif à Haute Efficacité)

Projet coordonné par : TECSOL, partenaires : VIESSMANN, COFELY, Belenos, CEA à l'INES

Solutions techniques développées : développement industriel de systèmes de production d'ECS avec optimisation de solutions solaires thermiques de type collectif individualisé (CESCI)

Secteur concerné : bâtiments collectifs (neuf et existant en réhabilitation)

- **PAC ECS**

Projet coordonné par : CIAT, partenaires : ADRET, Atisys Concept, IUSTI/ Polytech Marseille

Solutions techniques développées : développement d'une pompe à chaleur haute température de moyenne puissance avec production différée d'eau chaude sanitaire. Récupération de chaleur sur VMC et contribution de l'énergie solaire photovoltaïque.

Secteur concerné : bâtiments collectifs (neufs et existants)

- **BBC PACS** (Eau chaude sanitaire thermodynamique pour les bâtiments résidentiels basse consommation)

Projet coordonné par : ATLANTIC, partenaires : CSTB, EDF, ARMINES

Solutions techniques développées : développement d'un chauffe-eau thermodynamique sur la base d'une caractérisation de toutes les sources d'énergie disponibles dans le bâtiment.

Secteur concerné : bâtiments neufs (individuels et collectifs).

- **Recup'AIR 'EAU**

Projet coordonné par : ALDES, partenaires : TBC, POUGET, AIR PAC, SOLENOVE

Solutions techniques développées : développement d'une pompe à chaleur assurant la production d'ECS et la ventilation du logement. Récupération de chaleur sur VMC et eaux usées.

Secteur concerné : logements collectifs et individuels, en neuf et en réhabilitation

Ces cinq projets feront l'objet d'un suivi par le comité de sélection et de points d'avancement réguliers durant toute leur durée de réalisation.

***Objectifs techniques du PACTE "ECS"**

- Atteindre un niveau de consommation du poste Eau Chaude Sanitaire en énergie primaire de 15 kWhep/m².an
- Obtenir un gain en matière énergétique d'un facteur 2 par rapport à la technologie référente
- Atteindre un temps de retour net hors subvention de l'équipement final qui soit inférieur à la moitié de la durée de vie des équipements
- Obtenir une durée de vie des équipements supérieure à 15 ans

Objectifs complémentaires

- Disposer en amont des travaux techniques de la meilleure compréhension et prise en compte possible de la dimension socio-comportementale de l'usage de l'Eau Chaude Sanitaire
- Contribuer en aval à la capacité à modéliser, simuler et évaluer le fonctionnement de ces équipements

L'ADEME EN BREF

L'Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie (ADEME) est un établissement public sous la tutelle conjointe du ministère de l'Ecologie, de l'Energie, du Développement durable et de la Mer et du ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche. Elle participe à la mise en œuvre des politiques publiques dans les domaines de l'environnement, de l'énergie et du développement durable.

Afin de leur permettre de progresser dans leur démarche environnementale, l'agence met à disposition des entreprises, des collectivités locales, des pouvoirs publics et du grand public, ses capacités d'expertise et de conseil. Elle aide en outre au financement de projets, de la recherche à la mise en œuvre et ce, dans les domaines suivants : la gestion des déchets, la préservation des sols, l'efficacité énergétique et les énergies renouvelables, la qualité de l'air et la lutte contre le bruit. www.ademe.fr.